

Date : 06/10/2023

Herbophyl'hebdo : Des conditions exceptionnelles pour l'herbe

Cette semaine, la pousse de l'herbe régionale maintient un niveau de 32,6 kg de MS.

Ceci s'observe bien avec le pâturage des animaux qui suit voire rattrape la pousse. De ce fait, les prairies seront bien rasées avant l'hiver.

Pourtant, on commence à voir des refus chez les vaches laitières avec de l'herbe qui durcit. Plusieurs raisons :

- Complémentation à l'auge qui augmente, due aux vêlages récents : mieux vaut réduire la surface accessible et favoriser d'autres catégories animales.
- Moins d'appétence : flore dégradée, richesse en eau des plantes (dilution de sa valeur). Sur ce dernier point, il faut donc surveiller l'état des animaux au 100 % pâturage notamment les allaitantes !

Les fauches se poursuivent dans de bonnes conditions avec beaucoup de récoltes en enrubbage pour laisser la place dans les silos pour le maïs.

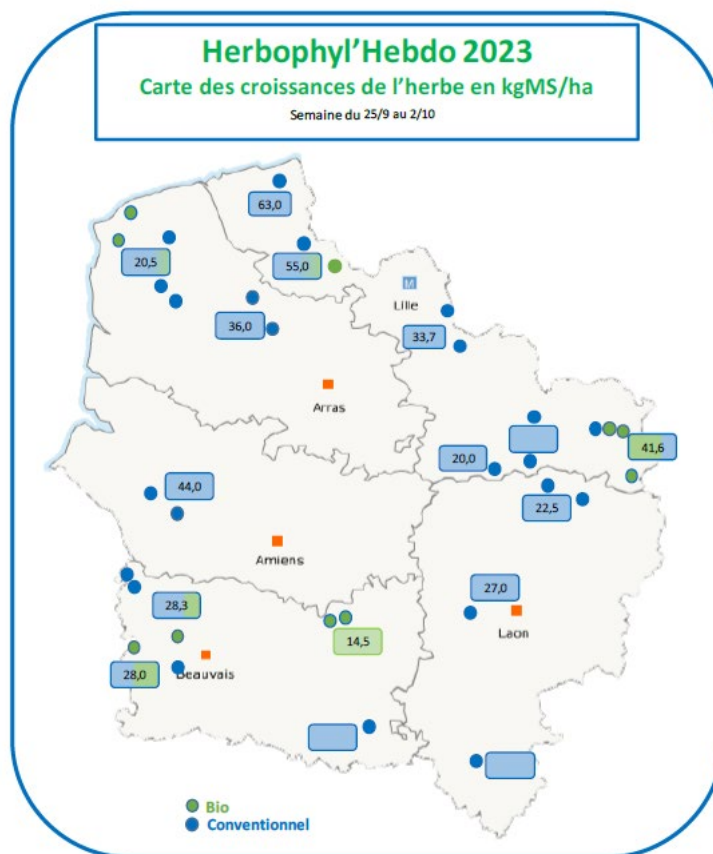
Les semis de dérobées, prairies temporaires et méteils sont réussis et les levées très homogènes. Les parcelles semées en août (ou avant) nécessiteront même une fauche dans le mois qui vient pour bien démarrer au printemps. Cette fauche de régulation est importante pour les méteils afin d'éviter la montaison des avoines et un développement des pois trop important avant l'hiver.

Le désherbage des prairies :

En ce début octobre, les conditions sont propices à la réalisation d'un désherbage. L'impact sur la pousse de l'herbe sera moindre qu'au printemps. Même s'il faut toujours s'interroger sur les causes du salissement, cette action a pour objectif de rapidement :

- maîtriser la qualité alimentaire de l'herbe (valeur alimentaire, appétence...) en sélectionnant les espèces
- augmenter le potentiel de production

Les parcelles pouvant justifier d'une intervention doivent avoir plus de 30 % de plantes "indésirables". Dans ces conditions, le sursemis au printemps prochain est indispensable. Ce sera l'occasion de réintroduire du trèfle, des bonnes graminées ou autres espèces à développement rapide.



Chardon désherbé à l'automne

Chambre d'agriculture	Aisne	Leborgne Gaëtan	06 18 51 01 54
	Oise	Récopé Christelle	06 73 74 33 61
	Somme	Leroy Claire	06 86 37 56 68
	Nord	Dewilde Quentin	06 42 59 01 11
	Pas-de-Calais	Pruvost Olivier	06 85 08 60 45

Avenir Conseil Elevage	Nord	Gruener Sophie	06 84 95 94 39
	Picardie	Lejeune Raphaël	06 85 50 81 91
SEENOREST	Pas-de-Calais	Bocquillon Jérémie	06 71 92 52 10